

Lors du débat au Sénat sur le projet de loi « Santé », Jean-Pierre Sueur est intervenu sur trois sujets :

Plus de volontarisme pour l'installation effective des médecins dans les zones sous-dotées

>> [Une première intervention propose une expérimentation de conventionnement sélectif](#)

>> [Une explication de vote sur le même amendement](#)

La transformation du Centre hospitalier régional d'Orléans en CHU

>> [Jean-Pierre Sueur a défendu un amendement](#)

>> [Lire le communiqué](#)

La situation des services des urgences dans les hôpitaux

>> [Lire les interventions de Jean-Pierre Sueur](#)

>> [Lire le communiqué](#)